



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du vendredi 17 février 2023
à 9 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Période de questions des membres du conseil
- 10.04 Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 février 2023

40 – Réglementation

- 40.01 Autoriser le versement dans le domaine public de la Ville des lots 1 111 629, 1 111 630, 1 111 631 et 1 111 632 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Montréal, un terrain d'une superficie de 785,60 mètres carrés situé, au sud sur le boulevard Yves-Prévost, entre les avenues Azilda et Baldwin dans l'arrondissement d'Anjou, et ce, à des fins de développement communautaire, culturel et social.

70 – Autres sujets

- 70.01 Levée de la séance extraordinaire du 17 février 2023